

Paradis, Suzanne

De: Secrétariat (usager)
Envoyé: vendredi 6 février 2004 08:45
À: 'Daniel Hamel'
Objet: RE : hydro

Monsieur,

La Régie de l'énergie accuse réception de votre envoi par courriel daté du 14 janvier 2004 dans lequel vous lui faites part de vos préoccupations relatives à la demande d'Hydro-Québec de hausser ses tarifs d'électricité à compter du 1^{er} avril 2004.

Conformément au Règlement sur la procédure de la Régie de l'énergie vos observations ont été déposées au dossier afin que les régisseurs en prennent également connaissance.

En effet, la demande d'Hydro-Québec d'augmenter ses tarifs de distribution d'électricité a été soumise à l'évaluation de la Régie dans le cadre du processus d'étude prévu à la Loi sur la Régie de l'énergie. Cette demande d'Hydro-Québec ainsi que la preuve et les témoignages d'experts des 17 intervenants représentant les intérêts des consommateurs, d'entreprises du secteur de l'énergie et de groupes environnementaux ont d'ailleurs fait l'objet d'interrogatoires.

Nous vous invitons à consulter notre site internet sur lequel nous ajoutons quotidiennement toute la preuve déposée tant par Hydro-Québec que par lesdits intervenants. Notre adresse électronique est la suivante :

www.regie-energie.qc.ca

En ce qui concerne la question d'ajuster le tarif domestique selon les capacités financières de certains ménages, proposition initialement déposée par Hydro-Québec pour approbation par la Régie, cette demande a été retirée par le Distributeur d'électricité le 4 février 2004 et ne fera donc pas l'objet d'examen par la Régie.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Secrétariat
Régie de l'énergie

-----Message d'origine-----

De : Daniel Hamel [mailto:daniel.hamel@labinet.com]
Envoyé : mercredi 14 janvier 2004 15:20
À : Secrétariat (usager)
Objet : hydro

encore le petit peuple qui se fait avoir hydro obtient une augmentation de 3 % en demande une autre pour le printemps et nous dit c est a cause que une compagnie ne fait pas d argent alors que les 3 autre en font plein c est comme dur a comprendre en plus quand il fait froid il nous demande de l aide peut être que si il avait construit plus de barrage dans les derniere année il y aurais eu plus d emploi donc plus de revenu pour son patron qui est gouvernement du quebec, donc pas de taxe d aigusement c est la AVEC LA RÉGIE DE L ÉNERGIE QUI EST POUR NOUS PROTÉGER QUI EST POUR DIRE NON PAS DE

HAUSSE DES TARIF VOUS FAITE BEAUCOUP D ARGENT AVEC VOS AUTRE COMPAGNIE
REFAITE VOS DEVOIR MERCI,on est en veille de faire toute des famille de BOUGON